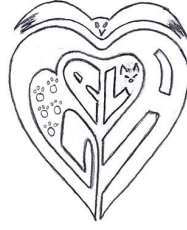


Association G.A.L.A
(Groupe d'Action pour L'amour des Animaux)



Nice le, 07 avril 2008

Monsieur le Maire de Nice,

Il y a peu je vous ai écrit un courrier pour vous demandez de bien vouloir m'aider dans certain domaine de la protection animale. Je n'ai pas eu de réponse à ce jour mais je comprends aisément me doutant de l'amplitude de travail de votre nouveau poste de maire et je saurais me montrer patient.

Mais pour ajouter une pierre à cet édifice de l'amélioration de la condition animale dans notre département, J'aimerais vous soumettre une véritable mesure que vous pourriez mettre en place au niveau de la ville car cette mesure le gouvernement n'a pas semblé bonne de l'appliquer au niveau national.

Je veux parler d'interdire les vitrines exposant des animaux en l'occurrence des chiens et des chats.

Il y a quelques mois j'ai mené une enquête sur Nice près de l'avenue Grosso avec l'aide de la cellule anti-traffic de la SPA de Paris et d'un reporter de canal + sur une trafiquante de chiots venus des pays de l'Est.

De fil en aiguille cette affaire est tombée à l'eau malgré les efforts déployés depuis 1 an par la SPA de Paris sur cette femme. Car elle était connue de leur service et ils avaient perdu sa trace.

Et par le plus grand des miracles j'ai retrouvé sa trace et par le plus grand des miracles aussi, cette jeune femme polonaise a eu via la préfecture des Alpes Maritimes tous les papiers pour vendre des chiots malgré le drame de son activité. Un comble !

Régulièrement je vais jeter un coup d'œil sur l'installation de ce magasin pittoresque aux allures de « boui-boui » et j'en ai mal au cœur !

Et il y a peu de temps j'ai appris que le magasin Boule et Bill a vendu un chiot à une amie qui est tombé malade peu de temps après l'achat et elle a su que la vendeuse de chiots les faisait venir des pays de l'Est également.

Et pour conclure les exemples.

En ce mois de mars les gendarmes de la Somme, de l'Aisne et du Pas-de-Calais ont mené à bien une opération coup de poing qui s'est soldé par 11 interpellations et le sauvetage de 120 chiots en provenance toujours des pays de l'Est.

Donc une situation épouvantable qui ne peu plus durer. Et qui peu être freinée par l'interdiction de ces vitrines d'animalerie qui encouragent les achats « coup de cœur » et irréfléchis des passants. Et aussi l'interdiction de ces salons des chiots qui sont une véritable catastrophe pour les refuges et engendre une souffrance animale incommensurable. Des exemples j'en ai !

La Belgique a fait interdire ces vitrines il y a quelques mois. Et je dois dire qu'en matière de protection animale ce pays n'hésite pas à mettre en place des mesures pour enrayer une souffrance animale de plus en plus palpable.

Il serait vraiment extrêmement judicieux de Suivre ce mouvement. On ne demande pas la fermeture des animaleries mais l'arrêt de mettre en vitrine des chiots attendrissants comme de vulgaire chaussure ou vêtement.

Mr le maire comme je vous l'avez indiqué dans un dernier courrier, si Nice pouvait devenir une ville pilote en matière de protection animale le blason de cette ville magnifique n'en serait que plus brillant. Car on juge un pays par la façon dont il traite ses animaux et bien montrons qu'a défaut d'un pays une ville peut montrer l'exemple.

Avec mes meilleures salutations et tout mon respect.

**Le président
Cédric PAQUET**